



Compte rendu du CSA du 3 avril 2023

Siégeaient pour la CGT: Julien Caumon / Clémence Mollar / Gaëtan Bourdoncle / Jean-Pierre Combelles

Ordre du jour :

- ponts naturels*
- règlement intérieur du CC pro (pour information)*
- Points budgétaires : bilan et projections (pour information)*
- Questions diverses*

Avant les débats, les élus ont lu la déclaration liminaire syndicale ci-dessous:

Monsieur le président,

Ce CSAL se réunit à l'heure où le pays connaît son plus grand mouvement social depuis une trentaine d'années, contre une nouvelle réforme des retraites rejetée par 75% des français et 90% des actifs.

Face à ce rejet de masse, les dirigeants du pays n'ont que le mépris en bouche et dérivent fortement vers un centrisme autoritaire.

L'utilisation abusive du 49.3 et l'allocution du président en sont la parfaite illustration. Nous sommes désormais confrontés à leur brutalité, dans leurs paroles et leurs actes. Après avoir ignoré pendant deux mois les oppositions au sein du parlement et dans la rue, Macron se permet d'insulter le peuple qu'il oblige à travailler deux ans de plus, tout en balayant brutalement toute objection.

Il devient même carrément abject quand il ose comparer les manifestants aux hordes trumpistes ou bolsonariennes, en les traitant de factieux. Et à lui, le grand seigneur, la vision éclairée, au peuple le déni de la réalité !

Face à la puissance de la mobilisation qui ne veut pas s'éteindre, le pouvoir aux abois en est réduit à jouer la carte de la peur à la télévision, méprisable tentative de manipulation de l'opinion publique pour parvenir à diviser ses opposants et justifier l'utilisation disproportionnée de la force.

Section du Lot du Syndicat National CGT Finances Publiques

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/46/>

Courrier électronique: cgt.ddfip46@dgfip.finances.gouv.fr

Nous ne cautionnons pas la violence, sous aucune de ses formes, mais Macron doit assumer son rôle de pompier pyromane sans rejeter la faute sur les manifestants, partis d'opposition ni organisations syndicales. Il est la cause principale des fractures actuelles et il risque de devenir, par son attitude irresponsable et dangereuse, le président qui amènera le Rassemblement National au pouvoir.

Ne doutant de rien, il propose désormais de renouer le dialogue avec les organisations syndicales après les avoir tant snobées et insultées.

Mais les personnels des Finances Publiques ne sont pas dupes, eux savent, mieux que quiconque, qu'il existe d'autres solutions pour financer notre système de retraites que de repousser l'âge légal de départ. Honte à ce gouvernement, qui choisit encore et toujours de pénaliser ses citoyens en rognant un peu plus sur les acquis sociaux, plutôt que de taxer les profits, les grandes fortunes, et lutter contre la fraude et l'évasion fiscale !

Les agents de la DDFiP du Lot se sont inscrits dans cette mobilisation en faisant grève et en étant présents lors des manifestations.

La CGT Finances Publiques réaffirme son attachement au service public, revendique la retraite à 60 ans, et condamne la politique de casse de nos acquis sociaux et du service public menée par le gouvernement.

Dans un contexte où les conditions de travail des agents de la DGFIP sont fortement mises à mal, dans lequel leur statut est menacé, et face à cette inflation galopante par laquelle leur pouvoir d'achat s'effondre, ce projet de réforme amenant l'âge légal de départ en retraite à 64 ans est d'autant plus inacceptable.

S'il veut se montrer enfin le président de tous les Français, et pas seulement le président des marchés financiers, Macron doit renoncer à sa réforme.

Nous devons initialement examiner et voter le règlement intérieur du CSA. Cependant, rien n'est encore établi au niveau national. Le directeur évoque des retards de discussion suite au mouvement social contre les retraites. En somme, ce serait la faute des syndicats !

Nous avons exprimé notre incompréhension et notre colère car la décision de création des CSA date de 2019 et pas de 2023 ! Nous avons relevé qu'il eut été plus judicieux de créer le règlement en même temps que l'instance...! Notre chère direction nationale n'aurait-elle pas pu soupçonner qu'en s'y prenant au dernier moment, elle risquait d'être soumise aux aléas de l'actualité !?

Section du Lot du Syndicat National CGT Finances Publiques

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/46/>

Courrier électronique: cgt.ddfip46@dgfip.finances.gouv.fr

Ponts naturels 2023

Les vendredi 19 mai 2023 et lundi 14 août 2023 ont été proposés et acceptés.

Règlement intérieur du CC pro

Les plages de travail ont été soumises au vote des agents du service.
Voici l'option qu'ils ont choisie :

Définition des plages de travail	Plage variable de la matinée	Plage fixe de la matinée	Plage variable méridienne	Plage fixe de l'après-midi	Plage variable de l'après-midi
Début	7h30	9h30	11h30	14h00	16h00
Fin	9h30	11h30	14h00	16h00	19h

Point budgétaire : bilan et projection

La Direction nous a présenté le bilan budgétaire 2022 .

Les tableaux fournis ne sont pas particulièrement lisibles pour le non averti car il s'agit d'une présentation autorisations d'engagement (pluri-annuels) / crédits de paiement (annuels) par poste de dépense. Les travaux ne sont pas suivis par numéro de programme ou tranche fonctionnelle (depuis 2020) et il est compliqué de retracer le coût global d'une opération proprement dite.

Bilan 2022

Notification initiale 2022 : AE 702 509 € / CP 848 128 €

Référentiel de programmation	Ex. compt./période	Décembre 2022	Décembre 2022
		Consommation d AE	Consommation de CP
		EUR	EUR
Résultat		1 132 246	1 373 543
015600010101	Acquisition-construct	197 103	197 103
015600010103	Entretien lourd	3 714	3 035
015600010201	Entretien courant	123 803	138 606
015600010202	Energies et fluides	3 356	106 624
015600010204	Loyers non budgét.	5 840	30 416
015600010205	Prest. Intellectuell	12 048	11 028
015600010206	Services	96 253	153 720
015600010207	Autres dépenses	-3 928	-5 528
015600020101	Affranchissement	188 219	191 485
015600020102	Impression et repro	16 554	24 904
015600020103	FDD miss.hors format	117 194	117 194
015600020104	Frais de justice	50 563	50 563
015600020105	Frais bancaires	5 708	5 708
015600030101	Servicesbureautiques	1 322	881
015600030201	Achat serv.info logi	5 809	4 582
015600030202	Mat.et consomm info	67 106	63 051
015600030301	Frais de réseau	8 319	648
015600030401	Télécommunications	20 674	43 016
015600040101	Achat-loc.ent. mat	92 381	97 221
015600040102	Formation	71 657	71 597
015600040103	Sécur. fonctionnem	8 073	7 820
015600040104	Frais de transports	6 555	7 120
015600040106	Prestations de serv.	5 049	7 144
015600040107	Fournitures	11 579	11 163
015600040108	Moyens généraux	17 296	34 443

Section du Lot du Syndicat National CGT Finances Publiques

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/46/>

Courrier électronique: cgt.ddfip46@dgfip.finances.gouv.fr

Questions Diverses :

Le directeur a évoqué des projets d'aménagement de l'accueil de Figeac sans pour cela fixer un calendrier.

De plus , il a été sollicité par la DDT pour installer 4 agents dans les locaux de Figeac, le ratio d'occupation des locaux par agent semblant favorable.

Nous avons émis de fortes réserves quant à ce projet, qui aboutirait à ce qu'il y ait plus d'agents dans certains bureaux, pointant la question du confort de travail. Nous nous opposerons à tout projet aboutissant à la dégradation des conditions et du confort de travail au bénéfice d'un plan d'optimisation des locaux de l'Etat conçus par des bureaucrates des hautes sphères qui n'ont que peu de considération pour le confort des personnels. Nous invitons les agents concernés et leurs collègues à s'y opposer également.

Le Directeur nous a tout de même indiqué qu'il nous tiendrait informés à ce sujet pour ne pas nous mettre devant le fait accompli, et qu'il prendrait en compte le confort des agents.

Statistiques télétravail :

Suite à nos nombreuses sollicitations , la direction a enfin fourni une situation précise des télétravailleurs du Lot :

163 autorisations de télétravail (permanent ou flottant) mais 138 agents en télétravail effectif

25 agents cumulent les 2 formules

87 agents sont en télétravail permanent et 76 en ponctuel

74 agents sont en autorisation annuelle
et 2 en mensuelle

Concernant la quotité de travail :

6 agents en 1/2 journée / semaine

36 agents en 1 jour / semaine

3 agents en 1,5 jours / semaine

38 agents en 2 jours /semaine

4 agents en 3 jours / semaine (cas médicaux)

Accès au restaurant administratif pour les agents en formation à Cahors :

Jusqu'ici, l'accès au restaurant administratif de Cahors n'était pas spontanément proposé aux agents en formation. Le délégué départemental à l'action sociale et les formateurs devaient se charger eux-même de l'organisation de l'accès au restaurant administratif. Les agents qui souhaitaient y déjeuner étaient contraints de payer le tarif extérieur (supérieur au montant de l'indemnité repas), ou de payer une carte d'accès lors de leur premier passage pour bénéficier du tarif préférentiel réservé aux agents du site. Nous avons estimé que ce n'était pas satisfaisant, et avons demandé à ce qu'un fonctionnement soit trouvé avec l'AGRIACC pour que les agents qui le souhaitent :

- aient accès au restaurant administratif sans être contraints de payer une création de carte d'accès,
- bénéficient d'un menu à un tarif inférieur ou égal au montant de l'indemnité de repas qui leur est remboursée (8,75€),

Et à ce qu'un fonctionnement pérenne soit défini afin que les formateurs et le délégué départemental à l'action sociale n'aient pas à se charger du recensement des agents et de la logistique des repas.

La Direction s'est engagée à entrer en contact avec l'AGRIACC pour trouver une solution.

Martinets Noirs : site de nidification à Figeac :

Les délégués du personnel ont alerté la Direction quant à la présence de couples de Martinets Noirs nichant chaque année dans les infractuosités et les stores. Ils bénéficient d'un statut juridique qui fait d'eux des oiseaux protégés. Si des travaux devaient être envisagés à l'avenir, et que le site de nidification n'avait pas été abandonné entre temps, cela impliquera des démarches et des obligations légales auxquelles la Direction devra se conformer.

La Direction a indiqué que cette information ne lui avait jamais été communiquée, et qu'elle en tiendrait compte pour la planification d'éventuels travaux.

Accueils de Proximité :

Nous avons demandé un bilan des accueils de proximité : fréquentation, motifs des sollicitations.

La Direction a indiqué qu'il nous serait communiqué.

Budget participatif :

Inscrite au contrat d'objectifs et de moyens (COM), le budget participatif avait été créé en 2021 pour une mise en pratique en 2022. Il avait pour but d'associer les agents et de les sensibiliser au pilotage budgétaire ainsi qu'à la conduite de projets et, d'identifier des besoins et des solutions au plus proche du terrain. Les projets visent notamment à améliorer le cadre de vie au travail, à promouvoir la démarche éco-responsable.

Le financement des projets est effectué à partir de la dotation globale de fonctionnement de chaque direction. À titre indicatif, le montant total des projets participatifs lancés ou menés en 2021 représentait **aux alentours** de 3 % du budget total des directions expérimentatrices, ce qui aurait fait environ 3 000 € pour le Lot pour l'année 2022.

Un groupe de travail avait été créé par Mr Bouillaguet en décembre 2021. Il regroupait plusieurs agents volontaires pour discuter des premiers projets à mettre en place pour le Lot.

Suite à la création d'un "fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents » sur la même période, la direction a décidé de mettre sur pause ce groupe de travail pour éviter que les deux projets ne se chevauchent ... et depuis plus de nouvelles !

Nous avons donc demandé à la direction ce qu'il était advenu du budget 2022, et si le dispositif était reconduit pour 2023.

La Direction a répondu qu'elle n'en savait rien, et qu'ils allaient se renseigner sur la question.

La seule chose établie est que désormais, Mr Bouillaguet ne s'occupe plus du budget participatif, nous ignorons donc qui en a désormais la charge.

Le suivi de certains projets, pourtant annoncés à grand renfort de communication, laisse songeur !